



Ville d'Epernay – Capitale du Champagne - Ville de 23 000 habitants, sous-préfecture de la Marne, 1 H 15 min de Paris, recrute par voie statutaire :

Un.e Agent.e de Police Municipale
(Grade de gardien-brigadier ou brigadier-chef principal)

Sous l'autorité du chef de service de la Police Municipale, vous contribuerez aux missions quotidiennes des brigades véhiculées et pédestres de surveillance générale et de proximité au sein d'une équipe composée de 12 policiers et de 4 agents de surveillance de la voie publique.

Plus particulièrement, vous serez chargé.e :

D'appliquer les pouvoirs de police de Madame la Maire, et toutes missions dévolues à la profession,

De veiller à l'exécution des arrêtés municipaux et des textes particuliers en lien avec la profession,

D'assurer la Police de la circulation et du stationnement, la surveillance générale de la voie publique ainsi que la sécurité à l'occasion des cérémonies et manifestations publiques organisées par la Ville,

D'établir des relations de proximité avec la population,

D'orienter les demandes hors compétences vers les services concernés,

De rendre compte à la hiérarchie sous forme de bulletins de service, de mains courantes, rapports et procès-verbaux,

Profil :

Permis B exigé (Permis A apprécié)

Bonne connaissance du cadre législatif et réglementaire (Pouvoirs de police du Maire)

Maîtrise de l'outil informatique

Rigueur, discréption, disponibilité, maîtrise de soi

Sens du travail en équipe, sens aiguë du service public

Bonnes qualités rédactionnelles

Aptitude au port de l'armement

Particularités du poste :

Travail en brigade sur une large amplitude d'intervention (7h-22h)

Travail en extérieur

Contact fréquent avec un public difficile

Armement : bâton de défense à poignée latérale, générateur aérosol +100ml, PIE

Conditions d'accès : Titulaire du grade de gardien-brigadier (ou liste d'aptitude) ou de brigadier-chef principal de police municipale.

Rémunération statutaire, régime indemnitaire 20%, IAT, IAT-CIA, prime de fin d'année, CNAS et garantie maintien de salaire

Merci d'adresser **avant le 25 février 2024**, votre candidature avec un CV et une lettre de motivation (+ copie de votre dernier arrêté) à :

Madame la Maire, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, 7 bis, Avenue de Champagne BP 505, 51331 Epernay cedex.

Ou par voie électronique : recrutement@epernay-agglo.fr